



ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Cet accusé de réception est délivré par la Direction générale des Finances publiques.

Vous avez déposé une demande, le 26/07/2018 à 08:54, qui a été enregistrée sous le numéro 1039039190.

Vous serez informé(e) du traitement de votre demande par un message envoyé à votre adresse électronique s.glaser@assep34.fr.

Nos services répondront à votre demande dans un délai d'environ 5 jours. Merci de ne pas la renouveler.

Vous pouvez suivre l'avancement du traitement de votre demande en consultant votre messagerie sécurisée, disponible dans votre espace particulier sur le site impots.gouv.fr.

Rappel de votre demande

SARAH-MAUD GLASER (identifiant 0517387589089)

Ma question à l'administration

Madame, Monsieur,

Pour valider l'attribution de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS), la CAF demande de fournir l'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015.

Madame GLASER m'informe ne pas être en possession de l'avis papier et aucun avis d'imposition de revenus ne figure dans la rubrique 'mes documents' pour l'année 2016.

Pouvez-vous établir une attestation de non-imposition pour l'année 2016 sur les revenus 2015 ou faut-il fournir à nouveau les justificatifs de revenus 2015 pour rétablir cet avis d'imposition ?

Dans l'attente de votre réponse par cette messagerie ou par mail mentionné dans le profil,

Veillez agréer, madame, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

P/O Th. THOMAS/ ASSEP34

Pièce(s) jointe(s) fournie(s) :

Retrouvez vos services compétents sur impots.gouv.fr dans votre espace particulier, rubrique "Consulter"/"Ma situation fiscale personnelle"/"Mes services compétents".